

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 462

Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2.

Mars 2005

Fervent défenseur du «bon usage», Pierre Daninos, récemment décédé, s'insurgeait contre le débrillé du langage contemporain: «A s'exprimer correctement, beaucoup craindraient de paraître affectés, comme si le costume de mots trop bien coupé devait être banalisé par la confection du prêt-à-parler».

Attractif, attrayant

Ces deux termes ne sont pas absolument synonymes.

Attractif (dérivé d'*attraction*): qui a la propriété d'attirer. L'aimant a une force attractive. Fig.: la force attractive de l'exemple. «*Mais le sexe, à Paris, a la mine jolie, l'air attractif*» (Regnard).

Attrayant (dérivé d'*attrait*): participe présent de l'ancien verbe *attirer*. Qui a de l'attrait, qui plaît, qui séduit. «*Les attrayantes amorces de la volupté*» (Malfilâtre).

Attirant dérivé d'*attirer*. Pour une personne: qui attire, qui exerce un attrait, une séduction: physionomie attirante. Pour les choses (en ce sens vieilli): spectacle attirant. On préférera *attractif* (s'il attire) ou *attrayant* (s'il plaît).

(Défense du français, n° 462, mars 2005)

Chasse à courre

Un périodique français titre «Chasse à cour (*sic*) contre les sans-papiers». L'absence de guillemets laisse supposer qu'il n'y a pas là de jeu de mots mais qu'il s'agit d'une faute grossière.

Courre est l'infinitif ancien du verbe *courir*. «*De ces jeunes guerriers, la flotte vagabonde/Allait courre fortune aux organes du monde*» (Malherbe).

N'est plus usité aujourd'hui qu'en vénerie dans les expressions *chasse à courre* et *laisser-courre*.

(Défense du français, n° 462, mars 2005)

Attitude

Ce substantif peut désigner: *a*) la manière de se tenir, la posture, le maintien d'une personne; *b*) la manière de se comporter avec autrui, la disposition, la conduite; *c*) l'apparence que l'on se donne, le sentiment que l'on affecte, l'air, l'allure, l'aspect, l'expression.

Une curieuse manie, calquée évidemment sur l'anglais, consiste actuellement à inverser l'ordre syntaxique propre à la langue française. En se référant sans doute au titre d'une chanson à la mode «Positive attitude», le Premier ministre français a parlé de la «négative attitude des syndicats». De la part de celui qui est également président du Conseil supérieur de la langue française, il s'agit là d'une attitude pour le moins malencontreuse.

(Défense du français, n° 462, mars 2005)

« Customiser »

Récemment introduit dans la dernière édition des dictionnaires usuels, ce verbe (de l'anglo-américain *to customize*) signifie transformer un produit de série en un objet unique, l'adapter en fonction des goûts du client. *Customiser* un véhicule, un vêtement.

Auparavant, on parlait de tailler un vêtement sur mesure et de personnaliser un objet, une voiture, un logement. Nos modernes «rénovateurs» ont changé tout cela.

(Défense du français, n° 462, mars 2005)

« Backpacking »

Le *backpacking* (terme anglais désignant une forme de tourisme avec bagage sur le dos) est né vers la fin des années soixante en Australie et en Nouvelle-Zélande. Des hôtels ont été créés un peu partout pour héberger ce type de clientèle voyageant sans autre bagage qu'un sac à dos: les *backpackers*.

Ces anglicismes ont aussitôt été adoptés tels quels par les agences de voyage... en attendant de l'être par les dictionnaires de «français». Ce mode de tourisme n'étant pas réservé exclusivement à une clientèle anglo-saxonne, on se ferait tout aussi bien comprendre en parlant de tourisme économique et de touriste «sac à dos» ou routard.

(Défense du français, n° 462, mars 2005)

Encablure

L'*encablure* est une mesure de longueur de marine équivalant à un dixième du mille marin (env. 185 m).

Dans le langage sportif, ce mot est souvent employé abusivement pour signaler la distance séparant les concurrents d'une course.

Parler d'*encablure* pour désigner une distance définie par la longueur approximative d'un vélo, d'une voiture ou d'un cheval n'a donc pas de sens.

A noter qu'*encablure* s'écrit sans accent circonflexe, contrairement à *câble* et à ses autres dérivés.

(Défense du français, n° 462, mars 2005)